## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REÇU A LA PREFECTURE DE LA CREUSE

17 NOV. 2006

L'an deux mil six, le onze novembre, à 09 heures,

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Eloi,

Dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Sous la présidence de Monsieur Roland LACHENY, Maire.

Date d'affichage: 24 octobre 2006.

Date de convocation : 24 octobre 2006.

Présents: Roland LACHENY, Guy PAROUTY, Jean-Louis BAYARD, Bernard HURBE, Maurice

PAROUTY, Annie REVEIL, Claude DROUOT.

Absents excusés: Jean VINCENT, Corinne GALATEAU, Célia BOIRON (pouvoir à Mr le Maire).

Nombre de Conseillers en exercice : 10.

Présents : **07.** Votants : **08.** 

Secrétaire de Séance : Claude DROUOT.

Objet : Motion de défense du service ferroviaire.

Monsieur le Maire donne lecture d'une motion.

Motion d'urgence relative à la desserte ferroviaire à grande vitesse pour la Creuse.

« Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif - la ligne à Grande Vitesse POITIERS-LIMOGES pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration de l'offre ferroviaire des 15 ans à venir, voir sa détérioration.

En conséquence, les élus s'opposent au projet de ligne à grande vitesse POITIERS-LIMOGES et demandent :

- la reconsidération du projet POLT;
- la modernisation de la ligne BORDEAUX-LYON via GUERET;
- la modernisation des investissements nécessaires au bon fonctionnement et à l'amélioration de la ligne MONTLUCON-USSEL. »

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve la motion.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : en Mairie le 11 novembre 2006.

Publié le 13 novembre 2006.

Le Maire

Roland LACHENY.